apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Synthèse

AVRIL 2014

Atelier Parisien d'Urbanisme – 17, boulevard Morland 75004 Paris – 01 42 76 22 58 – http://www.apur.org

Les déchets occasionnels au sein de la métropole

Les déchets occasionnels au sein de la métropole

Phase 1 — Diagnostic

Données générales sur les déchets occasionnels

Le cycle du déchet occasionnel

Paris demeure un cas spécifique

Phase 2 — Éléments prospectifs

Quelle stratégie ailleurs en Europe ? Benchmark sur 5 villes : Barcelone, Madrid, Londres, Copenhague et Berlin

Quel type de collecte proposer demain à Paris pour les déchets occasionnels ?

Vers une réduction des déchets occasionnels

L'accès aux déchèteries publiques pour les professionnels

Inscrite parmi les 30 actions prioritaires retenues par la Ville de Paris pour métropoliser les politiques publiques parisiennes, la mutualisation des déchèteries parisiennes, dont l'étude a été confiée à l'Apur en 2013, a été l'occasion d'élargir le cadre de l'analyse à la question des déchets occasionnels au sein de la future métropole du Grand Paris. Cette étude s'organise en 2 phases : un diagnostic suivi d'éléments prospectifs.

Phase 1 : diagnostic

Données générales et grandes tendances des déchets occasionnels

Les déchets occasionnels sont les « déchets de l'activité domestique des ménages, qui de par leur volume ou leur poids ne peuvent être pris en compte par la collecte des ordures ménagères[1] », souvent dénommés « encombrants » ils occupent une place singulière dans le cycle du déchet. En France, ils représentent environ 1/3 des déchets ménagers.

Une production liée à la densité humaine

On produit deux fois moins de déchets occasionnels à Paris qu'en petite couronne et quatre fois moins qu'en grande couronne. Deux raisons principales peuvent être avancées : le type d'habitat (moindre production de déchets verts et surfaces de stockage réduite en habitat collectif) et le taux de motorisation (en 2009, 67 % des ménages de la première couronne possèdent au moins une voiture et seulement 40 % des ménages parisiens).

Une collecte en augmentation constante

Cette augmentation s'explique notamment par la mise en place dès les années 90 de nombreuses déchèteries qui collectent ces déchets qui auparavant n'étaient pas comptabilisés en tant que tels. De plus, la mise en place des filières de recyclage mais aussi la promotion du principe de tri concourent à expliquer l'augmentation constante des tonnages des déchets occasionnels collectés en Ile-de-France. Enfin, l'utilisation détournée de ces lieux par les professionnels peut expliquer également ces chiffres.

Le cycle du déchet occasionnel : une multitude de cas de figures et d'acteurs impliqués

Dès lors, qu'un objet est jugé inutile, soit l'usager le dépose sur la voie publique en respectant ou non les modalités de la collecte au porte-à-porte, soit il l'amène vers des points d'apport volontaire comme les déchèteries, soit vers les filières de réemploi. En 2012, à Paris ces proportions sont respectivement de 46 %, 46 % et 8 %.

Cependant, une partie importante des objets déposés échappe au service public, ils sont collectés par des récupérateurs-vendeurs. Cette activité est un moyen de subsistance et la montée des cours des matières premières, notamment des métaux amplifie ce phénomène. Si cette activité permet le réemploi, le non-respect des règles de démantèlement peut générer des pollutions.

Concernant le traitement, la première « destination » des déchets occasionnels est l'enfouissement (37 %), cette part passe à 72 % pour les déchets collectés en porte-à-porte. Dans les deux cas, l'incinération reste minoritaire entre 3 et 4 %. La valorisation matière concerne environ 25 % de ces encombrants. Avec la mise en place des REP (Responsabilité Élargie du Producteur), les principaux syndicats de traitement de la métropole font trier les encombrants pour favoriser le recyclage. Le réemploi est aujourd'hui l'une des pistes privilégiées des politiques publiques pour réduire les tonnages des encombrants et sensibiliser les usagers mais reste très peu développé notamment à Paris.

Paris : un cas spécifique

Importance de la collecte au porte à porte et part « trop » importante de déchet « tout venant »

Environ la moitié des déchets occasionnels à Paris sont collectés au porte-à-porte. En effet, pour répondre aux besoins d'une population faiblement motorisée, la Ville de Paris a mis à disposition un service de collecte des encombrants sur rendez-vous performant. Malgré tout, les dépôts sauvages représentent encore la moitié des enlèvements.

Le « tout-venant » représente 84 % des apports volontaires en déchèterie et 94 % sur les sites réservés à la Régie. Pour les agents de la régie, la déchèterie est avant tout un exutoire. Leur mission première est d'évacuer le plus rapidement possible les encombrants déposés sur voie publique. Le tri peut être vécu comme une contrainte, source de manutentions supplémentaires. Au contraire, pour les particuliers, le tri peut être l'une des principales motivations des usagers pour venir en déchèterie. Des enquêtes récentes montrent la frustration des usagers qui aimeraient être informés sur le devenir des déchets qu'ils apportent en déchèterie.

Vers une revalorisation des grands services urbains

Comme l'ensemble des grands services urbains, les déchèteries ont des difficultés à trouver des sites d'accueil. Dès lors, on les retrouve dans les délaissés urbains (les dessous ou les abords du boulevard périphérique, en ouvrage ou sous certaines infrastructures). Si certains sites, notamment la Porte de la Chapelle, bénéficient d'une accessibilité routière très forte, la lisibilité de leur accès est en revanche souvent problématique pour une première visite.

1 — ORDIF, Vers une meilleure valorisation des encombrants : quelques cas exemplaires en Ile-de-France.

© Apur - D.Boureau

Collecte des encombrants à Paris

Répartition des modes de collecte à Paris

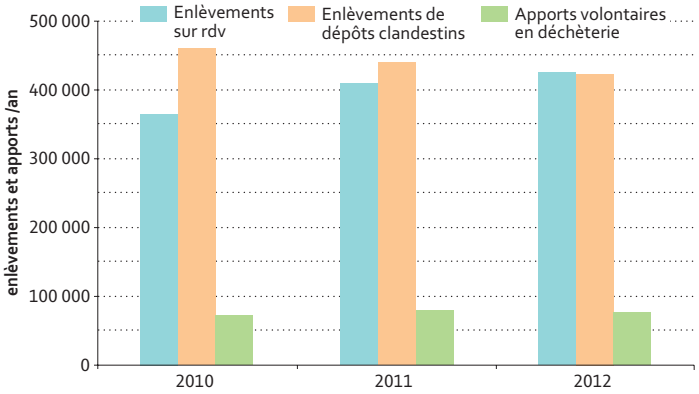

Sources : DPE, RAMEN

Évolution de la production des déchets occasionnels à Paris et en Ile-de-France (kg/hab/an)

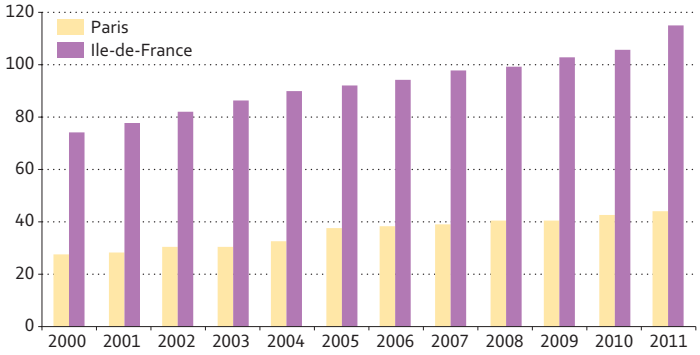

Sources : ORDIF, ADEME

Quantités de déchets occasionnels collectés en 2010 par les collectivités locales (kg/hab/an)

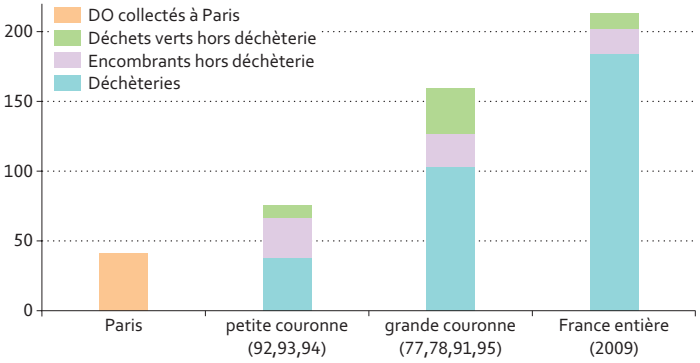

Sources : ORDIF, ADEME

Tonnages collectés à Paris par déchèterie et par flux, en 2012

- DEEE
- Bois
- Carton
- Papier
- Métaux
- Gravats
- Tout-venant

Source : DPE, Ville de Paris

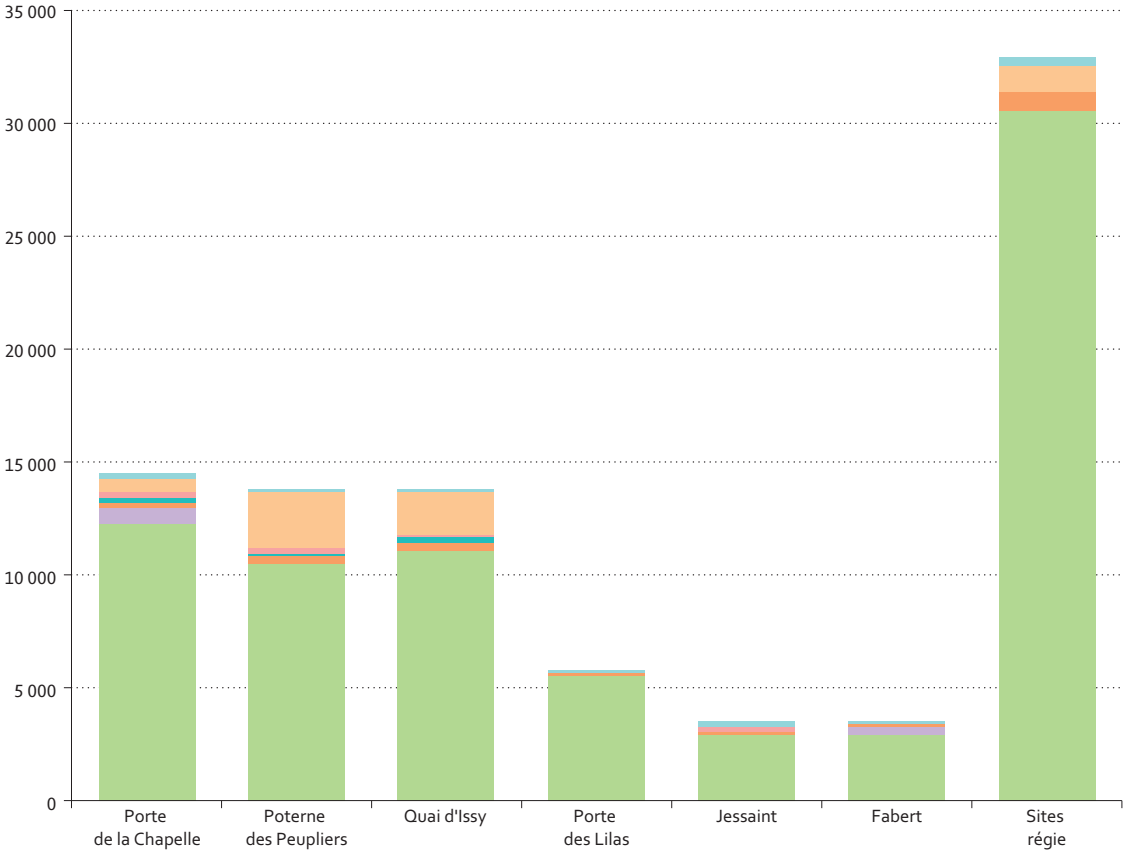

Phase 2 : éléments prospectifs

Quelle stratégie ailleurs en Europe ? Benchmark sur Barcelone, Madrid, Berlin, Londres, et Copenhague

Un premier objectif mis en avant dans ces 5 villes : la réduction des déchets par la sensibilisation et la favorisation du réemploi.

Pour cela, un double système de collecte est mis en place pour mieux répondre à la diversité des demandes :
- La collecte au porte-à-porte gratuite (Barcelone, Madrid) ou payante (Berlin, Londres, Copenhague) ;
- Un maillage plus ou moins fin de points de collecte.

Certaines villes offrent un maillage très fin de points de collecte de proximité : points verts et déchèteries mobiles de Barcelone, mini-déchèterie de Londres, de Copenhague.

Quel type de collecte proposer demain à Paris pour les déchets occasionnels ?

1. Mettre en place de nouvelles infrastructures de collecte pour améliorer la desserte

La mise en service à Paris des quatre déchèteries projetées (Porte de Pantin en 2015, Ménilmontant en 2018, Porte de Montreuil et Batignolles (mobile) en 2014) améliorera le taux de couverture des parisiens. Celle de Ménilmontant comblera partiellement le principal trou de desserte observée sur le 11e arrondissement. En considérant les trois nouveaux équipements fixes (Ménilmontant, Pantin, et Montreuil), la part de la population desservie à moins de 2 500 m augmentera de 139 000 habitants et représentera alors 77 % de l'ensemble de la population parisienne.

2. Élargir l'accès des déchèteries en les ouvrant davantage aux collectivités voisines

Potentiellement, les déchèteries parisiennes pourraient s'ouvrir à environ 340 000 résidents des collectivités voisines, en considérant un rayon de desserte de 2 500 m.
En considérant cette mutualisation des équipements de manière réciproque, ce sont aussi 219 000 parisiens qui pourraient en bénéficier, en particulier, les habitants du sud du 14e arrondissement qui pourraient aller sur le site de Montrouge. Les parisiens de l'ouest pourraient aussi être intéressés par le réseau de déchèteries mobiles du SYELOM (non représenté sur la carte). Le taux de couverture de la population parisienne atteindrait alors 80 %, avec 1,8 million de personnes.
Si cette mutualisation était appliquée à l'ensemble des équipements de la future métropole, ce serait au total 500 000 personnes supplémentaires qui verraient simplifier leur accès à une déchèterie, avec une couverture de 66 % de la population métropolitaine.

3. Mettre en place d'autres dispositifs plus légers et plus mobiles

Les déchèteries mobiles constituent une alternative possible au manque de terrains disponibles. Toutefois, le principal critère pour envisager ce type d'équipements est le soin porté à l'insertion paysagère de cette structure temporaire. Ainsi, les points-relais parisiens (fermés depuis 2013) représentent l'exemple à ne pas suivre avec justement une absence de prise en compte de l'insertion paysagère, les bennes étant seulement posées à même l'espace public. Le réseau mis en place par le SYELOM sur le département des Hauts-de-Seine montre à cet égard un exemple intéressant tant sur l'insertion urbaine que sur le fonctionnement des déchèteries mobiles.

Les déchèteries mobiles présentent les avantages suivants :
- Facilité de mise en œuvre (45 minutes pour installer ou désinstaller un site) ;
- Un encombrement de l'espace public limité dans le temps (une demi-journée) et dans l'espace ;
- Amélioration de la proximité de l'équipement de collecte ;
- Mise en scène et promotion de la déchèterie et au-delà du tri sur l'espace public.

4. Mettre en place un réseau finement maillé d'équipements de proximité

Le prolongement de la vie d'un objet doit devenir pour tout citoyen un réflexe, à l'opposé de l 'obsolescence programmée vers laquelle de nombreux industriels persistent à nous orienter. Ainsi, faire naître et développer ce réflexe ne peut que reposer sur une présence forte dans la vie quotidienne de chacun d'un nouveau type de services : un éco-équipement de proximité qui regrouperait plusieurs services : déchèteries de proximité, réemploi, réparation, selon des modalités à définir, et en fonction de la place disponible.

Deux conditions semblent nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de ce type d'équipement :
- Avoir un maillage très fin du territoire à l'exemple des points logistiques Kalia, des bureaux de poste, des points verts de Barcelone, de manière à ce que le temps d'accès ne dépasse pas 10 à 15 minutes à pieds. Ce maillage très fin sera aussi le moyen d'afficher massivement dans la ville ces nouveaux services, un peu à la manière de Vélib', qui, même pour les non-usagers a modifié l'image du vélo en ville ;
- S'inscrire dans une plateforme multi-services, laquelle, outre l'aspect de la mutualisation des locaux et des coûts, permettrait de confirmer dans le quotidien de chacun l'ancrage de ce nouveau type d'équipements. Les services ainsi mutualisables pourraient concerner la logistique de proximité (relais-colis...) voire des équipements publics (maison des associations, etc.).

Carte des dessertes piétonnes et routières par les déchèteries fixes et mobiles avec les 4 projets parisiens

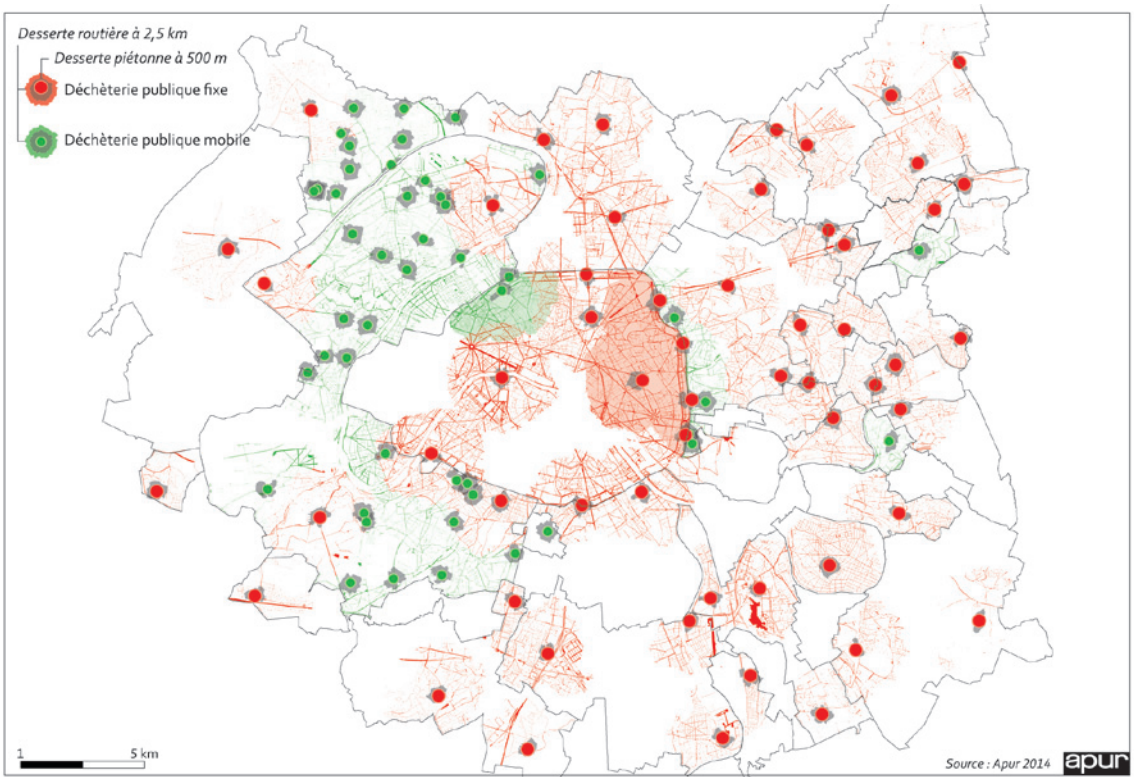

Généraliser la mutualisation des déchèteries à l'échelle de la future métropole : les déchèteries fixes

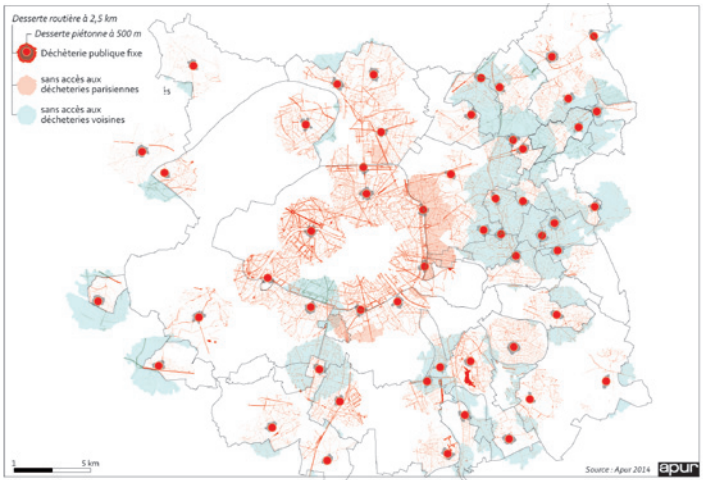

Le réseau Kiala (126 sites à Paris) : un exemple de maillage fin avec une grande couverture du territoire parisien à moins de 10 minutes à pieds

• relais Kiala **Temps d'accès piéton :** 5 minutes 10 minutes

Source : www.kiala.fr

© Apur - D.Bourreau

Déchèterie mobile à Paris (75)

© SYELOM

Déchèterie mobile à Châtillon (92)

Vers une réduction des déchets occasionnels

Constat

Les secteurs de la réparation, de l'occasion, du réemploi et de la réutilisation présentent de fort potentiel de développement et tendent à évoluer pour certains d'entre eux vers de nouvelles formes.
Faute de visibilité, de lisibilité et de foncier disponible, le nombre de structures visant à donner une seconde vie aux objets est peu développé à l'échelle métropolitaine et notamment sur Paris. Les déchèteries sont une des portes d'entrée pour proposer des initiatives visant à sensibiliser les usagers au devenir des déchets occasionnels.

1. Nécessité de communiquer plus largement

Des acteurs mal identifiés par les consommateurs, une communication souvent ciblée exclusivement sur le réemploi. Plusieurs types d'action pourraient voir le jour :
- Réalisation d'un guide sur le réemploi/réutilisation/réparation/occasion visant à simplifier la démarche des usagers ;
- Organisation d'événements dédiés...

2. Proposition sur le court terme : Instaurer la mise en place d'un « conteneur réemploi »

En Ile-de-France, 11 déchèteries publiques ont mis en place des caissons réemploi et 5 à l'échelle métropolitaine (Blanc-Mesnil, Sevran, Aulnay-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois et Ivry-sur-Seine).

Les avantages de ce type d'action sont nombreux :
- Obtention un taux de détournement en déchèterie d'environ 3 % des caissons tout venant ;
- Sensibilisation des usagers ;
- Service de proximité ;
- Création d'emploi.

3. Proposition sur le moyen terme : Créer des déchèteries-recycleries

Une tendance qui se développe : de nombreuses initiatives voient le jour en France, l'objectif étant de favoriser la proximité de ce type d'équipement.

4. Proposition sur le long terme : mettre en place un maillage fin d'Éco-équipements de proximité au sein de la Métropole

Les objectifs de ce type d'équipement sont nombreux :
- Favoriser la proximité ;
- Proposer un service complet ;
- Mettre en valeur le monde de la réparation, du réemploi et de l'occasion ;
- Participer à l'intégration des populations roms redécouverte de savoirs faire (vannerie, rempaillage, rétamage (réparation des ustensiles de cuisine...), ferrailleur... ;
- Sensibiliser les habitants à la problématique des déchets ;
- Changer l'image de la déchèterie traditionnelle en favorisant l'acceptabilité des habitants vis-à-vis de l'implantation de ce type de structure.

Ces équipements pourraient proposer les services suivants :
- Espace dédié à la réparation ;
- Espace pédagogique, de communication (découverte d'anciens métiers...) ;
- Recyclerie ;
- Service de dépôt d'encombrants et/ou d'autres déchets occasionnels fixe ou mobile en fonction des situations urbaines...

Ils pourraient aussi être mutualisés avec d'autres services (espaces logistiques urbains, bureaux de poste, etc.) concourant ainsi à les inscrire dans le quotidien des habitants.

L'accès aux déchèteries publiques pour les professionnels

L'ouverture des déchèteries publiques aux professionnels, une tendance à la hausse

En France, 66 % des déchèteries sont ouvertes aux professionnels dont 77 % en milieu rural et 48 % en milieu urbain. En Ile-de-France, 56 % sont ouvertes aux artisans dont la majorité est située en grande couronne. Cependant, une tendance à l'ouverture des déchèteries publiques aux professionnels est constatée à l'échelle de la zone dense.

Une offre métropolitaine existante disparate, peu lisible pour les professionnels :

- Une couverture insuffisante du territoire ;
- Une tarification des structures privées relativement homogène, mais qui reste élevée pour les petits artisans ;
- Une fréquentation informelle importante des professionnels des déchèteries publiques (40-50 %).

Améliorer la collecte des déchets professionnels à Paris en proposant l'ouverture des déchèteries publiques aux petits artisans

Les objectifs visés sont :
- Pacifier les rapports entre les gardiens et les usagers des déchèteries ;
- Limiter les dépôts sauvages ;
- Proposer une offre de proximité ;
- Encadrer une situation déjà existante.

Plusieurs actions sont nécessaires pour bien encadrer ces ouvertures :
- Mettre en place une bonne communication, élément clef du succès pour une bonne acceptation des nouvelles règles par les usagers ;
- Identifier les professionnels en entrée de site (carte d'accès informatisée, identification en fonction du type de véhicule...) ;
- Réglementer les conditions d'accès au site (limitation du poids, restriction des plages horaires...) ;
- Définir le coût de la prestation.

Ressourceries et recycleries du réseau Emmaüs, localisation et dessertes

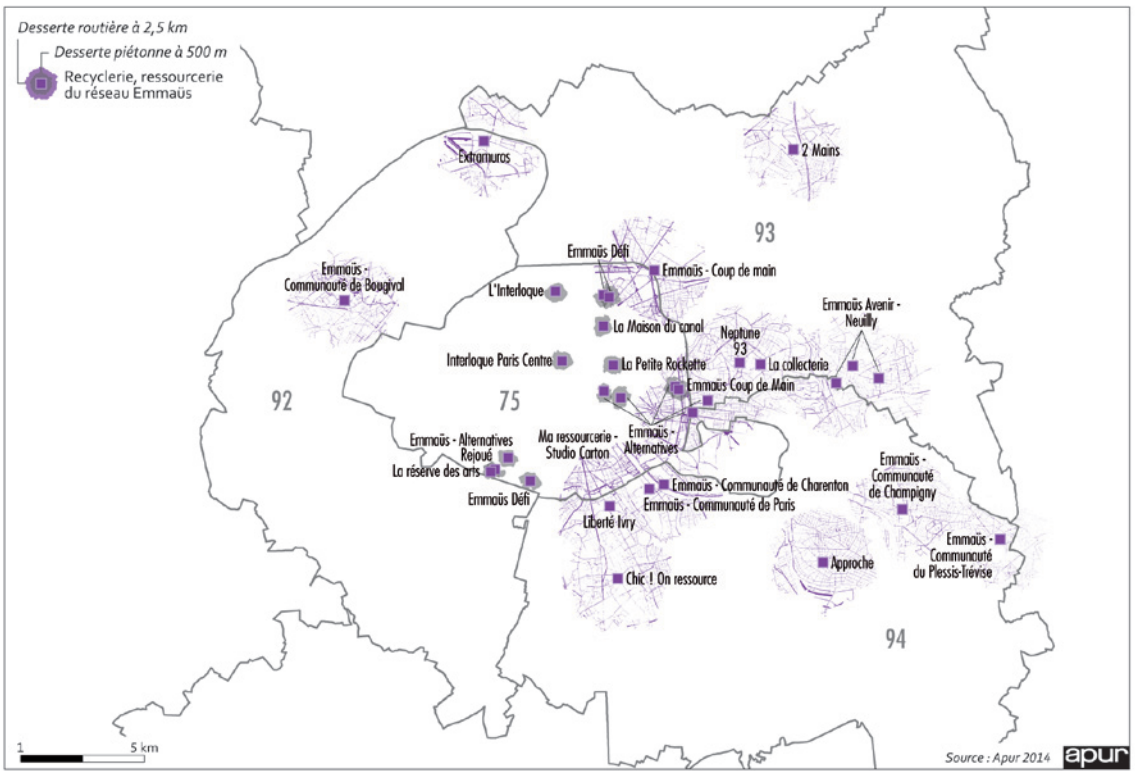

© Jan Nils Schubert

Atelier « Repair Café »

© Service communication du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Conteneur réemploi de la déchèterie du SIOM de la vallée de Chevreuse (91), géré par Emmaüs

© Photo reproduction CUB

La première déchetterie urbaine destinée aux particuliers sera mise en service par la CUB (Bordeaux), fin 2013

Ensemble des lieux de dépôts publics et privés accueillants les professionnels

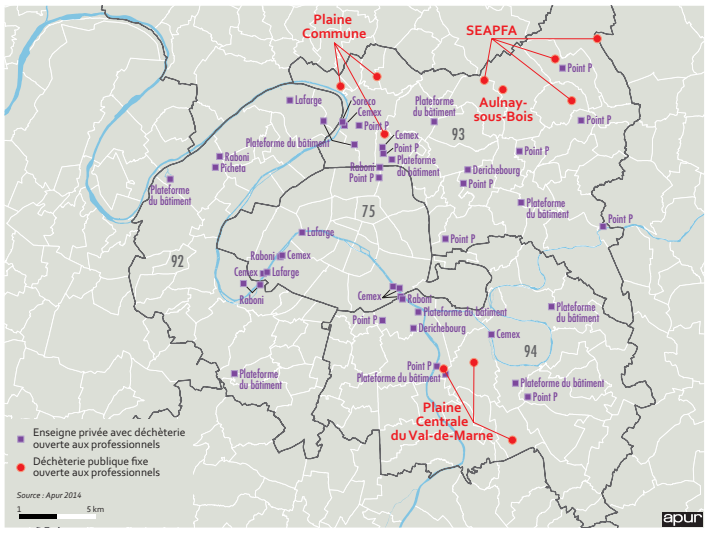

Le parc de déchèteries franciliennes au 1er janvier 2012

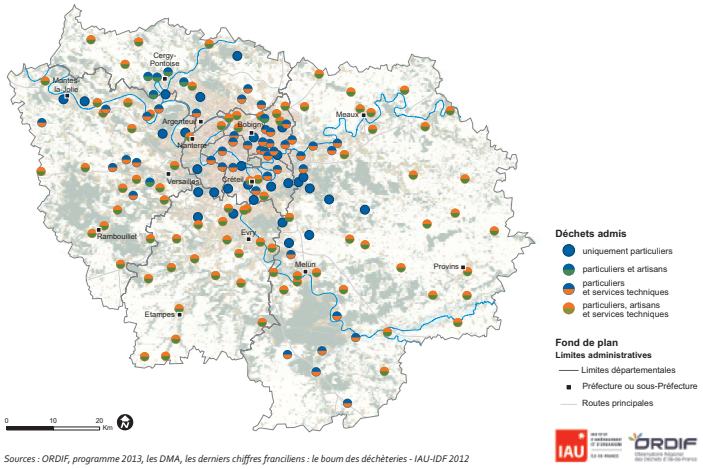

Sources : ORDIF, programme 2013, les DMA, les derniers chiffres franciliens : le boum des déchèteries - IAU-IDF 2012

La gestion des déchets des professionnels est un enjeu d'échelle métropolitaine, la tendance actuelle visant à l'ouverture réglementée des déchèteries publiques aux professionnels doit se poursuivre. L'objectif principal étant de proposer une offre de proximité aux petits artisans, rappelons que les accès contrôlés et payants permettent de cibler les professionnels visés et de ce fait d'en limiter leurs nombres (7 % d'artisans fréquentent aujourd'hui les déchèteries de Plaine Commune).

Offre existante pour les professionnels à compter de juin 2014, avec l'ouverture des déchèteries du SYELOM

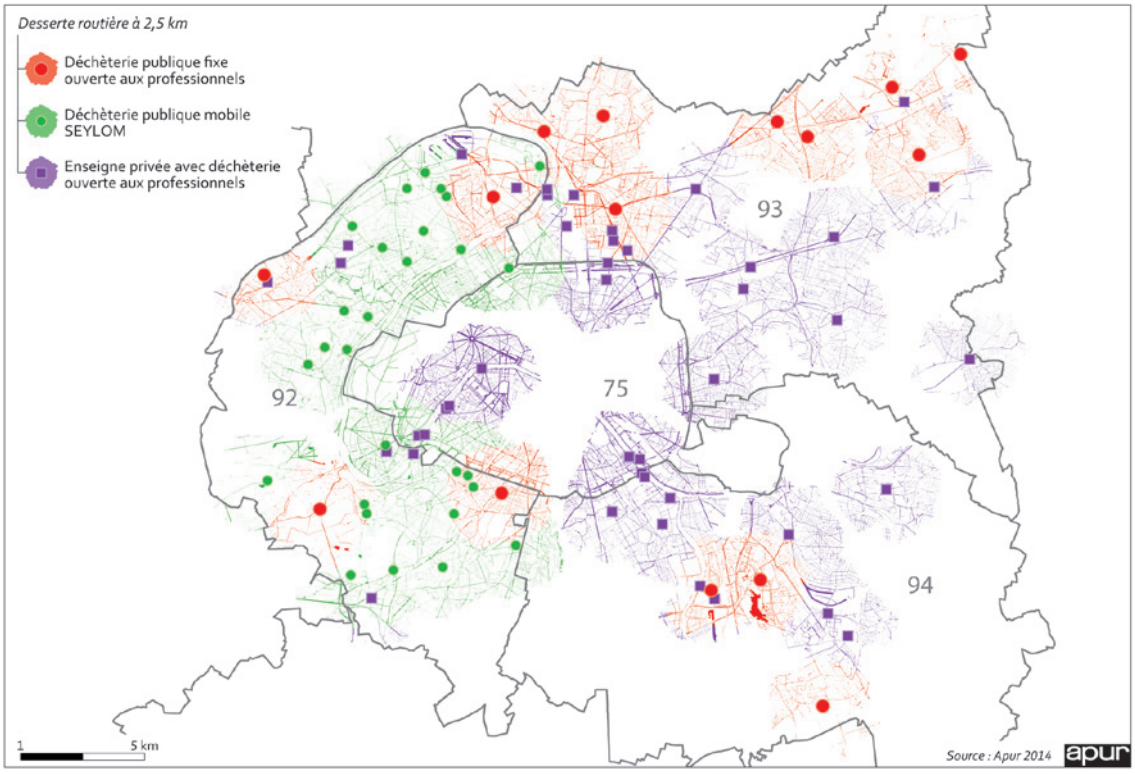

Offre existante pour les professionnels en considérant l'ouverture des déchèteries parisiennes

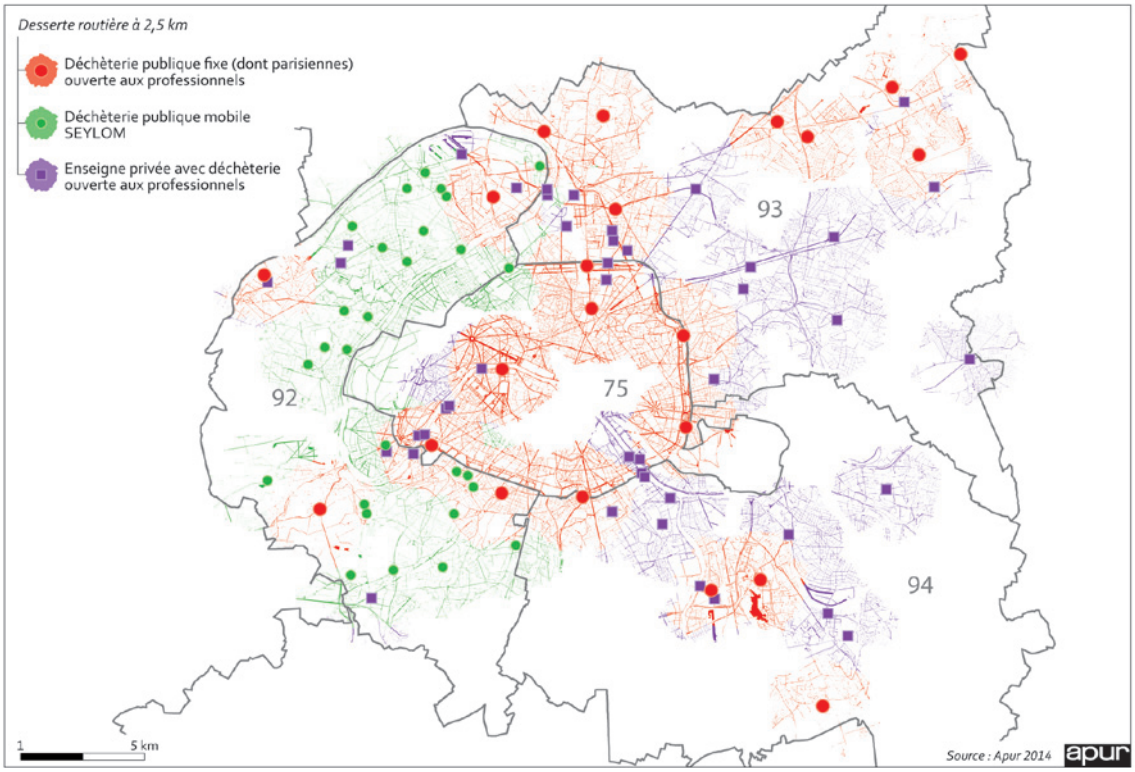

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.